



PANHAITIENISME PROJET DE SOCIETE

(2045-2050)

Table des matieres

1-L'ÉGALITÉ RÉPUBLICAINE
JUSQU'AU BOUT

2-PROTECTIONNISME
ÉCOLOGIQUE

3-ZÉRO DÉCHETS

4 -TOURISME EN HAÏTI

5-SYSTÈME DE SANTÉ

6-SPORT ÉMANCIPATEUR AU
SERVICE DE L'HUMAIN ET DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE

7-SOCIÉTÉ FÉMINISTE

8- SERVICE PUBLIC
BANCAIRE SOUS CONTRÔLE
CITOYEN

9- RESPECT DES ANIMAUX

10- RÉPUBLIQUE
ANTIRACISTE ET ANTI
"RESTAVEK"

11- NUMÉRIQUE UN BIEN
COMMUN

12- L'INFORMATION, UN BIEN
COMMUN

13- CONSTRUIRE
L'AUTONOMIE DES JEUNES
ET DES DROIT DE L'ENFANT

14- LA FRANCOPHONIE
COMME RICHESSE À
EXPLOITER

15- GARANTIR LE DROIT AU
LOGEMENT

16- GARANTIR L'ÉGALITÉ
RÉPUBLICAINE

17- GARANTIR LES DROITS
DES ENFANTS

18- FORÊT EN HAÏTI

19- L'ÉDUCATION ET DE
L'ÉMANCIPATION

20- CONSTRUIRE UN
SERVICE PUBLIC DE LA
DÉPENDANCE

21- LA MER EN HAÏTI

22- CITOYENNETÉ DANS
L'ENTREPRISE

23- L'EAU UN BIEN COMMUN

24- SÉCURITÉ

25- ART ET CULTURE POUR
UN SERVICE PUBLIC DU
PROGRÈS HUMAIN

26- ÉDUCATION DE HAUT

NIVEAU EN HAÏTI (ÉCOLE,
UNIVERSITAIRE ET
PROFESSIONNELLE)

27- SERVICE PUBLIC DE LA
POLICE

28- RESSOURCES
NATURELLES

29- HAÏTI INDÉPENDANTE ET
NON ALIGNÉE (DIPLOMATIE)

30- HAÏTIENS VIVANTS A
L'ETRANGER

31- AGRICULTURE
ÉCOLOGIQUE

32- JUSTICE AU NOM DU
PEUPLE EN HAÏTI

33- JUSTICE EN HAÏTI

34- MOBILITÉ DURABLE ET
ACCESSIBLE

35- RÉPUBLIQUE LAÏQUE

36- UNE DÉFENSE AU
SERVICE DE LA
SOVERAINETÉ POPULAIRE
(ARMÉE)



TONEL-LA CORP PROPERTY



PANHAITIENISME PROJET DE SOCIETE

(2045-2050)

1-L'ÉGALITÉ RÉPUBLICAINE JUSQU'AU BOUT

Projet global de société

Vision générale :

Le projet de société pour l'égalité républicaine en Haïti vise à construire un État inclusif, où tous les citoyens, indépendamment de leur origine sociale, raciale, ou géographique, bénéficient des mêmes droits et opportunités. Cela implique une refonte complète des institutions publiques, une redistribution équitable des ressources, et une participation citoyenne renforcée à tous les niveaux de la gouvernance.

Réforme institutionnelle :

Le renforcement de l'État de droit est une priorité. Il est nécessaire de réformer le système judiciaire pour garantir son indépendance et son efficacité. La police doit être restructurée pour devenir un service public véritablement au service des citoyens. Une réforme de la fonction publique, axée sur la transparence et la compétence, est également essentielle pour rétablir la confiance dans les institutions.

Redistribution économique :

Une réforme fiscale progressive doit être mise en place pour réduire les inégalités. Les recettes fiscales doivent être utilisées pour financer des programmes sociaux visant à améliorer l'accès à l'éducation, à la santé, et aux services de base pour les populations les plus vulnérables. Un système de sécurité sociale universel doit être créé pour protéger tous les citoyens contre les aléas de la vie.

Décentralisation et développement local :



La centralisation du pouvoir à Port-au-Prince doit être brisée. Une véritable décentralisation, avec des ressources et des compétences transférées aux collectivités locales, est nécessaire pour réduire les disparités régionales. Cela inclut la création de pôles de développement économique dans les zones rurales et l'amélioration des infrastructures dans tout le pays.

Promotion de l'égalité de genre et lutte contre les discriminations :

Des mesures spécifiques doivent être prises pour garantir l'égalité de genre, notamment en renforçant la représentation des femmes dans les instances de décision. La lutte contre les discriminations raciales et sociales doit être intégrée dans toutes les politiques publiques, avec un accent particulier sur l'éducation et la sensibilisation.

Participation citoyenne :

Il est crucial de renforcer la participation citoyenne dans la gouvernance, en créant des mécanismes de consultation et de contrôle populaires à tous les niveaux. Cela peut inclure des assemblées citoyennes, des budgets participatifs, et des référendums locaux. Les jeunes doivent être particulièrement impliqués dans ces processus, pour qu'ils deviennent des acteurs clés du changement.

2-PROTECTIONNISME ÉCOLOGIQUE

Projet Global de Société

Vision à long terme (2045-2050) :

L'objectif est de transformer Haïti en un modèle de protectionnisme écologique dans les Caraïbes, où la durabilité environnementale est intégrée dans tous les aspects de la vie sociale et économique. Cela inclut la restauration des écosystèmes dégradés, la transition vers une économie verte, la réduction de la pauvreté grâce à des emplois durables, et l'amélioration de la résilience face aux impacts du changement climatique.



Axes stratégiques :

1. Restauration et protection des écosystèmes : Reboisement massif, protection des zones côtières, restauration des sols, et conservation de la biodiversité.
2. Transition énergétique : Développement des énergies renouvelables (solaire, éolien, hydroélectricité), réduction de la dépendance au charbon de bois et aux combustibles fossiles.
3. Agriculture durable : Promotion de l'agroécologie, réduction de l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques, encouragement de la production biologique.
4. Gestion des déchets et économie circulaire : Mise en place de systèmes de gestion des déchets, recyclage et réutilisation, réduction des plastiques à usage unique.
5. Éducation et sensibilisation : Intégration de l'éducation environnementale dans les programmes scolaires, campagnes de sensibilisation, formation des leaders communautaires.
6. Renforcement des institutions : Renforcement des capacités des institutions publiques pour l'application des lois environnementales, lutte contre la corruption, et amélioration de la gouvernance environnementale.

3-ZÉRO DÉCHETS

Projet global de société

Vision :

Le projet vise à transformer Haïti en une société "zéro déchet" d'ici 25 ans, en réduisant la production de déchets à la source, en augmentant le taux de recyclage à 80%, et en éliminant les décharges à ciel ouvert. Cela nécessite une approche globale et intégrée, incluant une transformation radicale des comportements, une refonte des infrastructures et une gouvernance inclusive.



Objectifs clés :

- **Réduction des déchets à la source** : Éducation et sensibilisation des citoyens et entreprises pour réduire la consommation d'emballages non recyclables et encourager le réemploi.
- **Recyclage et compostage** : Création de centres de tri et de compostage dans chaque municipalité, avec un accent particulier sur la valorisation des déchets organiques.
- **Économie circulaire** : Promotion des industries du recyclage et de l'artisanat à partir de matériaux réutilisables, avec des incitations économiques.
- **Inclusion sociale** : Intégration des travailleurs informels dans la chaîne de gestion des déchets, avec formation et reconnaissance officielle de leur rôle.
- **Soutien à l'innovation** : Encouragement de la recherche et du développement de technologies de traitement des déchets adaptées au contexte haïtien.

4 -TOURISME EN HAÏTI

Projet Global de société

Vision pour 2045-50 :

Créer un secteur touristique durable, inclusif et respectueux de l'environnement, capable de générer des bénéfices économiques pour le pays tout en préservant les ressources naturelles et culturelles d'Haïti.

Objectifs Principaux :

1. Développement Infrastructure : Moderniser les infrastructures touristiques, incluant les routes, les hôtels, les attractions et les services.
2. Sécurité : Améliorer la sécurité pour les visiteurs en renforçant les services de sécurité et en développant des stratégies de prévention.
3. Promotion Internationale : Augmenter la visibilité internationale d'Haïti en



tant que destination touristique à travers des campagnes de marketing ciblées.

4. Gestion environnementale : Adopter des pratiques de tourisme durable pour protéger les environnements naturels et culturels.

5. Inclusion des Communautés Locales: Assurer que les communautés locales bénéficient directement des opportunités économiques liées au tourisme.

Stratégies de Mise en Œuvre :

- Investissements Publics et Privés : Encourager les investissements dans le secteur touristique, avec un partenariat entre le gouvernement et les investisseurs privés.

- Formation et Sensibilisation : Former les acteurs locaux du secteur touristique et sensibiliser les visiteurs à la culture haïtienne et à la préservation de l'environnement.

- Développement de Partenariats : Créer des partenariats avec des organisations internationales pour renforcer les capacités et les ressources.

5-SYSTÈME DE SANTÉ

Projet Global de Société

2.1. Vision du Projet

Le projet vise à transformer le système de santé haïtien en un bien commun accessible, équitable, et de qualité pour tous les citoyens. Il repose sur une approche universelle et inclusive, garantissant que chaque Haïtien puisse bénéficier de soins de santé adéquats, sans distinction socio-économique.

2.2. Objectifs Principaux

- Renforcement des Infrastructures : Moderniser et étendre les



infrastructures de santé pour répondre aux besoins de la population, en particulier dans les zones rurales.

- Amélioration de l'Accès aux Soins : Assurer un accès équitable aux soins de santé, y compris la création de centres de santé communautaires et la réduction des barrières financières.
- Formation et Recrutement : Renforcer le personnel de santé à travers des programmes de formation continue et de recrutement, avec un accent particulier sur les zones sous-desservies.
- Financement Durable : Augmenter les investissements publics dans la santé et créer un système de financement durable basé sur la solidarité et l'équité.
- Prévention et Santé Publique : Développer des programmes de prévention et de santé publique pour lutter contre les maladies infectieuses et chroniques.

6-SPORT ÉMANCIPATEUR AU SERVICE DE L'HUMAIN ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Projet Global de Société

A. Objectifs :

- Développer l'Accès et l'Inclusion : Créer un réseau d'infrastructures sportives accessibles à tous, en particulier dans les zones défavorisées et rurales.
- Intégrer le Sport dans l'Éducation : Intégrer le sport dans le curriculum scolaire avec des programmes de formation pour les enseignants et des équipements adéquats.
- Promouvoir la Santé et le Bien-Être : Utiliser le sport comme un outil pour



améliorer la santé publique, réduire les maladies liées à la sédentarité, et promouvoir des modes de vie sains.

- Renforcer la Cohésion Sociale : Utiliser le sport comme un moyen de renforcer la cohésion sociale, la solidarité, et la participation communautaire.

b. Composantes du Projet :

1. Construction et rénovation d'infrastructures : Développer des terrains de sport, des gymnases et des centres communautaires dans tout le pays. Prioriser les zones rurales et les quartiers défavorisés.

2. Programmes Éducatifs : Élaborer des programmes sportifs pour les écoles, incluant des formations pour les enseignants et des équipements scolaires adaptés.

3. Promotion de la Santé : Créer des initiatives de sensibilisation sur les bienfaits du sport, organiser des événements communautaires et des campagnes de prévention sanitaire.

4. Formation et Développement Professionnel : Mettre en place des programmes de formation pour les entraîneurs, éducateurs sportifs, et personnel de gestion des infrastructures sportives.

5. Partenariats et Financement : Établir des partenariats avec des organisations internationales, des entreprises, et des ONG pour soutenir le financement et le développement des projets sportifs.

6. Évaluation et Suivi : Mettre en place un système de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des initiatives sportives sur la communauté et ajuster les programmes en conséquence.

7-SOCIÉTÉ FÉMINISTE



Projet Global de société

Objectifs

- Égalité des Genres : Établir un cadre législatif et social garantissant l'égalité des sexes dans tous les aspects de la vie.
- Autonomisation Économique : Améliorer l'accès des femmes aux opportunités économiques et renforcer leur autonomie financière.
- Réduction des violences : Mettre en place des mécanismes efficaces pour prévenir et répondre aux violences basées sur le genre.
- Éducation et Sensibilisation : Promouvoir l'éducation sur les droits des femmes et l'égalité des genres dès le plus jeune âge.

Mesures Clés

1. Réforme Législative : Mettre en œuvre des lois garantissant l'égalité salariale, la protection contre les violences basées sur le genre, et les droits reproductifs.
2. Programmes d'Autonomisation : Développer des programmes de formation professionnelle et des aides financières pour les femmes entrepreneuses.
3. Centres de Soutien : Établir des centres spécialisés pour les victimes de violences de genre, offrant un soutien médical, psychologique, et juridique.
4. Représentation Politique : Promouvoir des quotas de genre pour assurer une représentation équitable des femmes dans les instances politiques et décisionnelles.
5. Éducation : Réformer les programmes scolaires pour inclure l'éducation à l'égalité des genres et créer des campagnes de sensibilisation publique.

8- SERVICE PUBLIC BANCAIRE SOUS CONTRÔLE CITOYEN

Projet Global de Société

Objectifs du Projet:



Le projet vise à créer un service public bancaire national, accessible à tous, sous contrôle citoyen. Ce service public garantirait l'inclusion financière, la transparence, et la participation active des citoyens dans la gestion des ressources financières du pays.

Principes Directeurs:

- Inclusion Financière Universelle: Assurer que chaque citoyen, indépendamment de sa situation géographique ou socio-économique, ait accès à des services financiers de base.
- Contrôle Citoyen: Impliquer les citoyens dans la gouvernance et la supervision du système bancaire, par le biais de conseils citoyens élus localement qui participent à la gestion des banques publiques.
- Transparence et Responsabilité: Mettre en place des mécanismes de transparence qui permettent aux citoyens de suivre et d'auditer les opérations bancaires.
- Développement Local: Utiliser les ressources financières pour financer des projets de développement local, en particulier dans les zones rurales et marginalisées.

Architecture Institutionnelle:

1. Banque Publique Nationale (BPN): Création d'une banque publique nationale qui servirait de colonne vertébrale du système bancaire haïtien. Cette banque se concentrerait sur les services de dépôt, de crédit, et de microfinance, avec des conditions favorables pour les populations à faibles revenus.
2. Banques Citoyennes Locales (BCL): Des succursales locales, gérées en partenariat avec les conseils citoyens, seraient implantées dans chaque commune. Ces banques fourniraient des services adaptés aux besoins spécifiques des communautés locales.
3. Plateforme Numérique Bancaire: Développement d'une plateforme numérique sécurisée pour faciliter l'accès aux services bancaires en ligne et mobiles, notamment pour les régions éloignées.



Partenariats Stratégiques:

Le projet s'appuiera sur des partenariats avec des organisations internationales, des ONG, et des institutions de microfinance pour assurer la formation, le financement initial, et la mise en place des infrastructures nécessaires.

9- RESPECT DES ANIMAUX

Projet global de société

L'objectif du programme est de transformer Haïti en un modèle de respect des droits des animaux et de protection de la biodiversité d'ici 2045-2050. Ce projet vise à créer un cadre juridique et institutionnel solide, à sensibiliser la population, à promouvoir des pratiques agricoles durables, et à renforcer les capacités locales en matière de soins vétérinaires et de conservation.

Le projet se déroulera en plusieurs phases :

Phase 1 (2025-2030) : Sensibilisation et cadre juridique

- Création de campagnes de sensibilisation à l'échelle nationale pour promouvoir le respect des animaux.
- Mise en place d'un cadre juridique pour protéger les animaux domestiques et sauvages, avec des sanctions strictes contre les abus.
- Formation des forces de l'ordre et des institutions judiciaires pour l'application de ces lois.

Phase 2 (2030-2035) : Infrastructure et soins vétérinaires

- Construction de cliniques vétérinaires dans chaque département du pays, avec un accent sur les zones rurales.



- Renforcement des capacités locales avec la formation de vétérinaires et de techniciens en soins animaliers.
- Création de refuges pour animaux abandonnés et d'un réseau de services d'adoption.

Phase 3 (2035-2040) : Promotion de l'agriculture durable et de la conservation

- Incitation pour les agriculteurs à adopter des pratiques respectueuses du bien-être animal.
- Mise en place de programmes de reforestation et de conservation pour protéger les habitats naturels des espèces menacées.
- Création de réserves naturelles et de parcs protégés pour les animaux sauvages.

Phase 4 (2040-2045) : Institutionnalisation et autonomisation

- Intégration de l'éducation au respect des animaux dans les programmes scolaires.
- Renforcement des partenariats avec les ONG internationales et les organisations locales.
- Mise en place de mécanismes de financement durables pour garantir la pérennité des initiatives.

10- RÉPUBLIQUE ANTIRACISTE ET ANTI "RESTAVEK"

Projet global de société

Vision globale :

Ce projet vise à transformer Haïti en une république fondée sur l'égalité raciale et l'abolition totale du système Restavek". L'objectif est de construire une société où les droits humains sont respectés et où chaque individu, quelle que soit son origine ou sa couleur de peau, a accès aux mêmes opportunités. Ce projet se concentre sur l'éducation, la justice



sociale, et l'inclusion économique pour éradiquer les pratiques racistes et abolir définitivement le "Restavek".

Axe éducatif :

Un programme national d'éducation anti-raciste sera mis en place, incluant des réformes des programmes scolaires pour intégrer l'histoire de l'esclavage, du colonialisme, et du racisme en Haïti. Des campagnes de sensibilisation publique seront également déployées pour lutter contre le colorisme et promouvoir une culture de tolérance et de respect.

Axe juridique :

Renforcement des lois anti-discrimination et mise en place d'un cadre juridique rigoureux pour l'abolition totale du système "Restavek". Des tribunaux spéciaux et des unités de police seront créés pour traiter les cas de maltraitance et d'exploitation des enfants.

Axe économique :

Le projet vise à réduire les inégalités économiques qui alimentent à la fois le racisme et le système "Restavek". Des programmes de soutien aux familles vulnérables seront mis en place, y compris des allocations familiales, des bourses pour les enfants, et un accès facilité aux services sociaux.

Axe social :

Une politique de réinsertion des enfants "Restavek" sera mise en place, incluant des foyers d'accueil temporaires, un soutien psychologique, et des programmes de formation professionnelle pour les enfants libérés du système. Une commission nationale pour l'égalité raciale et l'abolition du "Restavek" sera créée pour superviser les initiatives gouvernementales et s'assurer de leur mise en œuvre.

11- NUMÉRIQUE UN BIEN COMMUN



Projet Global de Société

Vision :

La souveraineté numérique pour Haïti en 2045-2050 implique un contrôle national sur les infrastructures, les données et les services numériques, tout en garantissant que le numérique soit un bien commun accessible à tous, pour renforcer la démocratie, l'économie, et l'inclusion sociale.

Objectifs Principaux :

- Infrastructures Souveraines et Résilientes : Développer des infrastructures numériques nationales robustes, y compris un réseau Internet national sécurisé et des centres de données nationaux, réduisant la dépendance aux services étrangers.
- Éducation et Inclusion Numérique : Mettre en place un système éducatif qui intègre l'enseignement des compétences numériques dès le plus jeune âge, avec des programmes spécifiques pour les adultes non familiarisés avec les technologies numériques.
- Réglementation et Gouvernance Numérique : Établir un cadre législatif solide qui protège les données des citoyens, régule l'économie numérique, et garantit la cybersécurité, tout en encourageant l'innovation locale.
- Développement de l'Économie Numérique : Soutenir la création de startups technologiques, le développement de plateformes numériques locales, et l'intégration du numérique dans tous les secteurs de l'économie, en particulier l'agriculture, l'éducation, et la santé.
- Accessibilité Universelle : Assurer un accès équitable et abordable aux technologies numériques pour tous les citoyens, y compris dans les zones rurales et marginalisées, en garantissant que personne ne soit laissé pour



compte

12- L'INFORMATION, UN BIEN COMMUN

Projet global de société

Vision

D'ici 2045-2050, Haïti doit devenir une société où l'information est un bien commun accessible à tous, de manière libre, équitable et de qualité. Ce projet vise à réduire les inégalités en matière d'accès à l'information, à renforcer la liberté de la presse et à améliorer la qualité et la diversité des contenus informatifs.

Objectifs stratégiques

1. Accès universel à l'information :
 - Couverture Internet et télécommunications améliorée à 100%.
 - Alphabétisation complète de la population adulte.

2. Amélioration de la qualité de l'information :
 - Formation continue pour les journalistes.
 - Lutte contre la désinformation.

3. Renforcement de la liberté de la presse :
 - Sécurisation et protection des journalistes.
 - Promotion de l'indépendance des médias.

4. Développement des infrastructures médiatiques :
 - Multiplication des médias locaux.
 - Diversification des sources d'information.



13- CONSTRUIRE L'AUTONOMIE DES JEUNES ET DES DROIT DE L'ENFANT

Projet global de société

Le programme vise à transformer ces réalités en promouvant une société où chaque enfant et jeune haïtien peut réaliser son plein potentiel, contribuer activement à la vie sociale et économique, et jouir de ses droits fondamentaux.

- Éducation pour l'autonomie : Repenser et reconstruire le système éducatif sur une base égalitaire, intégrant des curriculums axés sur les compétences techniques, l'esprit entrepreneurial, et les compétences de vie. L'objectif est de former une génération capable de s'auto-suffire et de contribuer au développement national.
- Protection et droits de l'enfant : Renforcer le cadre légal existant, tout en assurant une application stricte des lois pour la protection des enfants contre toutes formes d'exploitation et de violence.
- Santé universelle pour les enfants : Établir un réseau de santé accessible et gratuit pour les enfants, incluant des campagnes de vaccination, la nutrition scolaire, et des soins de santé mentale.
- Participation civique et sociale : Créer des plateformes où les jeunes peuvent s'exprimer, s'engager dans des projets communautaires, et participer activement aux processus de prise de décision politique.
- Économie pour la jeunesse: Encourager l'entrepreneuriat et le développement des compétences techniques en finançant des initiatives dirigées par des jeunes, avec un accent particulier sur les secteurs émergents tels que les technologies de l'information et les énergies



14- LA FRANCOPHONIE COMME RICHESSE À EXPLOITER

Projet Global de société

2.1. Objectifs du Projet

- Renforcer l'enseignement du français : Améliorer la qualité et l'accessibilité de l'enseignement du français à tous les niveaux, y compris l'éducation de base et supérieure.
- Promouvoir la culture francophone: Encourager la production et la diffusion de contenus culturels en français, soutenir les artistes et créateurs francophones.
- Développer les relations économiques : Utiliser la francophonie pour renforcer les relations commerciales avec les pays francophones, attirer des investissements étrangers, et promouvoir le tourisme.
- Renforcer les relations internationales : Maximiser les opportunités offertes par l'adhésion à l'OIF pour obtenir des financements, des partenariats et des projets de développement.

2.2. Stratégies et Actions

- Réforme de l'Éducation : Introduire des programmes de formation pour les enseignants, réviser les curriculums scolaires pour inclure davantage de français, et développer des programmes de bourses pour les étudiants dans des institutions francophones à l'étranger.
- Promotion Culturelle : Créer des festivals de culture francophone, soutenir des projets de médias en français, et encourager la publication d'ouvrages



en français.

- Développement Économique : Établir des zones économiques spéciales pour les entreprises francophones, organiser des foires et des salons internationaux, et négocier des accords de coopération économique avec les pays francophones.
- Relations Internationales : Accroître la participation d'Haïti dans les forums francophones, développer des projets de coopération avec l'OIF, et créer des partenariats avec des institutions francophones internationales.

15- GARANTIR LE DROIT AU LOGEMENT

Projet Global de Société

Objectifs du Projet

- Accès Universel au Logement Décent: Garantir à chaque Haïtien un logement décent et sûr.
- Réduction de l'inadéquation des logements: Améliorer les conditions de logement existantes et construire de nouveaux logements conformes aux normes.

Plan de Mise en Œuvre

a. Création d'une Agence Nationale du Logement

- Mandat: Planifier, réguler, et superviser les projets de construction et de rénovation de logements.
- Structure: Une agence autonome avec des départements spécialisés (urbanisme, construction, financement).

b. Réformes Législatives et Réglementaires

- Législation sur la Construction: Mise en place de normes de construction



rigoureuses et contrôles réguliers.

- Propriétés Foncières: Réforme des lois foncières pour faciliter l'acquisition et la sécurisation des terrains pour la construction.

c. Programmes de Construction

- Logements Sociaux: Construction de complexes de logements sociaux dans les zones urbaines et rurales.

- Rénovation des bidonvilles: Projets de rénovation des quartiers précaires, avec une priorité pour les infrastructures de base.

d. Financement et Crédit

- Crédit Hypothécaire: Création de fonds pour faciliter l'accès au crédit pour la construction ou l'achat de logements.

- Partenariats Public-Privé: Encouragement des investissements privés dans le secteur du logement par des incitations fiscales et des garanties publiques.

e. Réponse aux Catastrophes

- Infrastructure Résiliente: Construction de logements résistants aux catastrophes naturelles et mise en place de plans d'évacuation.

- Réhabilitation Post-Catastrophe: Programmes de reconstruction rapide après les catastrophes, avec une coordination efficace entre les agences locales et internationales.

f. Sensibilisation et Formation

- Éducation: Programmes de sensibilisation sur les droits au logement et les bonnes pratiques de construction.

- Formation professionnelle: Formation pour les travailleurs du secteur de la construction afin d'assurer des standards de qualité.

16- GARANTIR L'ÉGALITÉ RÉPUBLICAINE



Projet Global de Société

Objectifs du Projet

Le projet vise à réduire les inégalités entre les zones urbaines et rurales, en assurant un accès équitable aux services, des opportunités économiques, et une participation politique accrue.

Stratégies et Actions Clés

2.1. Amélioration des Infrastructures :

- Construction et réhabilitation: Développer et améliorer les infrastructures routières, scolaires et de santé dans les zones rurales.
- Accès à l'Eau et à l'Énergie: Assurer l'accès à des ressources de base comme l'eau potable et l'électricité.

2.2. Éducation et Formation :

- Renforcement des Écoles : Moderniser les infrastructures scolaires et améliorer la formation des enseignants.
- Programmes de formation : Développer des centres de formation professionnelle pour les jeunes et les adultes.

2.3. Services de Santé :

- Équipements et personnel : Améliorer les infrastructures de santé et former davantage de personnel médical.
- Programmes de prévention : Mettre en place des programmes de santé communautaire pour la prévention des maladies.

2.4. Participation et Gouvernance :

- Représentation Locale : Créer des mécanismes pour une meilleure représentation des zones rurales dans les décisions politiques.
- Décentralisation : renforcer les capacités des administrations locales pour gérer les ressources et les services.

2.5. Développement Économique :



- Support aux agriculteurs : Fournir des subventions et des formations pour moderniser l'agriculture.
- Accès aux Marchés : Développer des infrastructures pour améliorer l'accès aux marchés pour les produits locaux

17- GARANTIR LES DROITS DES ENFANTS

Projet Global et Très Détaillé de Société

Vision:

Garantir les droits fondamentaux de chaque enfant haïtien, en leur offrant un environnement sain, sécurisé et propice à leur développement intégral. Ce projet s'articule autour de cinq piliers principaux : protection, éducation, santé, justice, et participation.

1. Protection:

- Mettre en place des mécanismes de protection de l'enfance à tous les niveaux (communautaire, régional et national).
- Renforcer les services sociaux pour identifier, soutenir et protéger les enfants vulnérables, y compris les restaveks.
- Créer des centres d'accueil spécialisés pour les enfants victimes de violence, d'exploitation, et de maltraitance.
- Sensibiliser les communautés sur les droits des enfants et lutter contre les pratiques culturelles néfastes.

2. Éducation:

- Rendre l'éducation obligatoire et gratuite jusqu'au niveau secondaire, en éliminant les frais cachés et en fournissant les ressources nécessaires (uniformes, manuels, repas scolaires).
- Réformer le curriculum pour inclure l'éducation aux droits humains, la citoyenneté, et la résilience face aux catastrophes naturelles.
- Investir massivement dans la formation des enseignants et



l'amélioration des infrastructures scolaires.

- Encourager les partenariats public-privé pour améliorer l'accès à l'éducation de qualité, notamment dans les zones rurales.

3. Santé:

- Améliorer l'accès aux soins de santé maternelle et infantile, avec un accent particulier sur la vaccination, la nutrition, et les soins prénatals.

- Mettre en place des programmes de nutrition scolaire pour lutter contre la malnutrition chronique.

- Développer des centres de santé communautaires dans les zones reculées, avec un personnel formé et des équipements adéquats.

- Créer des programmes de sensibilisation sur la santé reproductive et la prévention des maladies infectieuses chez les adolescents.

4. Justice*

- Réformer le système judiciaire pour enfants, en mettant en place des tribunaux pour mineurs et des services de réhabilitation adaptés.

- Former les forces de l'ordre et le personnel judiciaire aux droits des enfants.

- Créer des programmes de réinsertion sociale pour les enfants en conflit avec la loi, avec un accent sur l'éducation et la formation professionnelle.

5. Participation:

- Encourager la participation des enfants dans les décisions qui les concernent, à travers des conseils d'enfants et des forums de jeunes.

- Promouvoir l'inclusion des enfants dans les processus de gouvernance locale, en leur donnant une voix sur les questions qui les concernent directement.

- Mettre en place des mécanismes de consultation régulière des enfants dans l'élaboration des politiques publiques.



18- FORÊT EN HAÏTI

Projet de Société

Objectifs

Un programme social sur 25 ans, baptisé "L'Aube 2045-50", vise à restaurer, protéger et gérer durablement les forêts d'Haïti. Les objectifs principaux sont :

- Restaurer 60% du couvert forestier d'ici 2045.
- Promouvoir l'utilisation durable des ressources forestières.
- Renforcer les politiques et les institutions en charge de la protection des forêts.
- Sensibiliser et impliquer les communautés locales dans la gestion forestière.

19- L'ÉDUCATION ET DE L'ÉMANCIPATION

Projet global de société

Vision

Le projet de société vise à reconstruire une école de l'égalité et de l'émancipation en Haïti d'ici 2045-50. Cela implique la création d'un système éducatif inclusif, équitable, et de haute qualité qui permet à chaque enfant de réaliser son potentiel et de contribuer au développement socio-économique du pays.

Objectifs

- Garantir un accès universel à une éducation de qualité pour tous les enfants haïtiens.
- Réduire les inégalités de genre et socio-économiques dans l'accès à l'éducation.



- Améliorer les infrastructures scolaires pour créer des environnements d'apprentissage sûrs et propices.
- Renforcer les capacités des enseignants grâce à une formation continue et des conditions de travail améliorées.
- Promouvoir l'éducation comme un outil d'émancipation et de développement durable.

Stratégies

- Construction et réhabilitation des infrastructures scolaires.
- Mise en place de programmes de formation et de soutien pour les enseignants.
- Suppression des frais de scolarité et mise en place de programmes de bourses pour les enfants issus de familles défavorisées.
- Campagnes de sensibilisation pour encourager la scolarisation des filles et lutter contre les stéréotypes de genre.
- Collaboration avec des partenaires internationaux et locaux pour mobiliser des ressources et des expertises.

20- CONSTRUIRE UN SERVICE PUBLIC DE LA DÉPENDANCE

Projet Global de Société

Objectif Principal :

Construire un service public de la dépendance en Haïti d'ici 2045-2050, garantissant à chaque citoyen haïtien un accès équitable à des services de santé et de soutien social de qualité, adaptés aux besoins des populations dépendantes.

Composantes Clés :

- Infrastructures : Construction et réhabilitation des infrastructures de soins de longue durée, comme les maisons de retraite, les centres de soins pour personnes handicapées, et les hôpitaux spécialisés.
- Réseau de soins à domicile : Développement d'un réseau de



professionnels de santé dédiés aux soins à domicile, en particulier dans les zones rurales.

- Formation des ressources humaines : Mise en place de programmes de formation pour les soignants spécialisés, avec des incitations pour retenir ces professionnels en Haïti.
- Sécurité sociale et assurance dépendance : Création d'un système de sécurité sociale incluant une assurance dépendance, financé par des contributions salariales et des fonds publics.
- Numérisation et télémédecine : Investissements dans la numérisation du système de santé pour faciliter l'accès aux services, notamment à travers la télémédecine pour les zones reculées.

21- LA MER EN HAÏTI

Projet de Société

Pour la période 2045-2050, un programme social visant à valoriser la mer en Haïti se concentrera sur la durabilité, la justice sociale, et l'autonomisation des communautés locales. Les objectifs principaux incluent la protection des écosystèmes marins, la promotion d'une économie bleue durable, et l'amélioration des infrastructures côtières.

22- CITOYENNETÉ DANS L'ENTREPRISE

Projet global de société

Vision :

La citoyenneté en entreprise en Haïti doit être repensée pour favoriser un modèle économique plus inclusif, durable et socialement responsable. Ce modèle s'appuie sur la participation active des employés, la promotion des



droits sociaux et économiques, ainsi que l'engagement des entreprises à jouer un rôle central dans le développement communautaire.

Objectifs principaux :

1. Renforcement des droits des travailleurs : Garantir un cadre légal qui protège les droits des employés, en particulier en ce qui concerne la participation à la gouvernance de l'entreprise.
2. Promotion de l'égalité et de la diversité : Encourager des politiques d'égalité des chances et de non-discrimination dans l'embauche, les promotions, et les rémunérations.
3. Encouragement de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) : Faire des entreprises des acteurs du développement local en les engageant dans des projets sociaux et environnementaux concrets.
4. Mise en place de structures de dialogue social : Créer des espaces institutionnalisés de concertation entre employeurs, employés et syndicats.

Actions prioritaires :

- Formation et sensibilisation : Former les employeurs et les employés aux principes de la citoyenneté en entreprise et de la RSE.
- Renforcement des syndicats : Soutenir la création et le renforcement des syndicats pour qu'ils puissent mieux représenter les intérêts des travailleurs.
- *Législation proactive: Réformer et appliquer les lois du travail pour qu'elles favorisent la participation active des employés dans la gestion de l'entreprise.

23- L'EAU UN BIEN COMMUN



Projet global de société

A. Vision :

L'eau, un bien commun universel et accessible à tous, doit être gérée de manière durable et équitable pour répondre aux besoins actuels et futurs des Haïtiens, tout en préservant les écosystèmes naturels.

B. Objectifs principaux :

1. Universalisation de l'accès à l'eau potable : D'ici 2045, garantir un accès à l'eau potable pour 100% de la population.
2. Soutien aux systèmes écologiques : Préserver et restaurer les écosystèmes hydriques (rivières, lacs, nappes phréatiques) pour garantir un cycle de l'eau durable.
3. Amélioration des infrastructures : Moderniser et développer les infrastructures de gestion de l'eau pour réduire les pertes et améliorer la distribution.
4. Réforme de la gouvernance de l'eau : Créer une structure de gouvernance centralisée et efficace pour la gestion de l'eau, avec une participation active des communautés locales.

C. Actions stratégiques :

1. Construction de nouvelles infrastructures : Mise en place de réseaux de distribution modernes, stations de traitement, et systèmes de collecte des eaux de pluie.
2. Reforestation massive : Lancer un programme national de reforestation pour réduire l'érosion et améliorer la recharge des nappes phréatiques.
3. Sensibilisation et éducation: campagnes nationales de sensibilisation sur la conservation de l'eau et l'importance des pratiques durables.
4. Promotion de la justice environnementale : Garantir que les communautés marginalisées aient une priorité dans l'accès aux services hydriques.



24- SÉCURITÉ

Projet global de Société

Le projet de société pour Haïti à l'horizon 2045-50 vise à construire un environnement sécurisé et pacifique, propice au développement économique et social. Il s'articule autour de la transformation des institutions de sécurité, de la réforme du système judiciaire, et de la réduction des inégalités sociales.

Objectifs Principaux

- Renforcement des institutions de sécurité: Moderniser et professionnaliser les forces de l'ordre pour assurer la sécurité publique.
- Réforme judiciaire : Créer un système judiciaire efficace, transparent et accessible.
- Développement socio-économique : Réduire la pauvreté et le chômage par des politiques économiques inclusives.
- Éducation et sensibilisation: Promouvoir une culture de la paix et de la légalité à travers l'éducation.

25- ART ET CULTURE POUR UN SERVICE PUBLIC DU PROGRÈS HUMAIN

Projet Global de Société

Objectif Général :

Créer un service public du progrès humain en Haïti qui valorise et développe l'art et la culture en tant que vecteurs essentiels de cohésion sociale, de développement économique et de rayonnement international.

Composantes du Projet :



1. Développement des Infrastructures Culturelles :

- Construction et rénovation de musées, théâtres, centres culturels et bibliothèques dans tout le pays.
- Équipement moderne pour les arts visuels, le théâtre, la musique et les arts du spectacle.

2. Soutien aux Artistes :

- Création de fonds de soutien pour les artistes locaux, y compris des bourses, des résidences et des aides à la création.
- Développement de programmes de reconnaissance et de récompenses pour les artistes.

3. Éducation Artistique :

- Intégration de l'éducation artistique dans les programmes scolaires dès le niveau primaire.
- Mise en place d'écoles spécialisées en art dans les différentes régions.

4. Accessibilité Culturelle :

- Création de programmes itinérants pour amener les activités culturelles dans les zones rurales.
- Subventions pour les initiatives culturelles locales dans les régions éloignées.

5. Préservation du Patrimoine Culturel :

- Création d'agences nationales pour la préservation du patrimoine culturel et historique.
- Restauration et conservation des sites patrimoniaux et des artefacts.

6. Politiques Culturelles :

- Élaboration d'une politique culturelle nationale cohérente et inclusive.
- Mise en place de mécanismes de coordination entre les différents acteurs culturels et les autorités locales.



26- ÉDUCATION DE HAUT NIVEAU EN HAÏTI (ÉCOLE, UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE)

Projet global de société

Vision :

Créer un système d'éducation supérieure inclusif, moderne et aligné sur les besoins socio-économiques du pays, en veillant à ce qu'il soit accessible à tous les jeunes haïtiens, en particulier ceux issus des milieux défavorisés. L'objectif est de former des professionnels compétents capables de contribuer au développement d'Haïti tout en réduisant la dépendance à l'égard de l'assistance extérieure.

Objectifs principaux :

- Renforcer les infrastructures universitaires et professionnelles : Construire et moderniser les campus universitaires et les écoles professionnelles à travers le pays, en mettant un accent particulier sur les zones rurales pour une meilleure répartition géographique des institutions.
- Réformer les programmes d'études : Aligner les programmes d'études avec les besoins du marché du travail haïtien et mondial, tout en intégrant des disciplines cruciales telles que les technologies de l'information, l'ingénierie, les sciences de la santé, l'agriculture durable, et les métiers techniques.
- Formation des enseignants : Lancer un vaste programme de formation continue pour les enseignants du supérieur et des écoles professionnelles, en s'assurant qu'ils sont bien rémunérés et disposent des outils nécessaires pour offrir une éducation de qualité.
- Intégration de la technologie : Créer un réseau national d'enseignement supérieur en ligne pour permettre l'accès aux cours, aux ressources pédagogiques et aux diplômes à distance, en particulier pour les jeunes vivant dans des régions reculées.
- Renforcer les partenariats internationaux : Établir des partenariats



stratégiques avec des institutions d'enseignement supérieur et des entreprises internationales pour faciliter les échanges d'étudiants, de professeurs et d'expertise technique.

- Encourager la recherche et l'innovation : Créer des centres de recherche dédiés à des domaines stratégiques pour le développement du pays, tels que l'agriculture, la santé publique, l'environnement, et les énergies renouvelables.

- Promotion des écoles professionnelles : Donner une nouvelle image aux écoles professionnelles en renforçant leurs capacités, en améliorant leurs programmes, et en augmentant leur attractivité afin qu'elles deviennent une voie prestigieuse et valorisée pour les jeunes.

27- SERVICE PUBLIC DE LA POLICE

Projet Global de Société

Objectifs du Projet :

- Renforcer la Légitimité : Rétablir la confiance du public en mettant en place des mécanismes de transparence et de responsabilité.
- Moderniser la Formation et les Ressources : Assurer une formation continue et fournir les ressources nécessaires pour une efficacité opérationnelle.
- Améliorer la Relation avec la Communauté : Développer des programmes de proximité et d'engagement communautaire.
- Réorganiser les structures : Mettre en place une hiérarchie et une gestion modernes.

Étapes du Projet :

1. Analyse et Diagnostic :

- Réaliser une étude complète des pratiques policières actuelles, des conditions de travail et des perceptions publiques.
- Évaluer les besoins en formation, en équipement et en ressources



humaines.

2. Développement d'une Stratégie de Réforme :

- Élaborer un plan de réforme basé sur les résultats de l'analyse, comprenant des mesures à court, moyen et long terme.

3. Implémentation des Réformes :

- Formation : Mettre en place des programmes de formation continus, axés sur les droits de l'homme et les techniques modernes de police.

- Gestion et Supervision : Créer un organe indépendant de supervision de la police pour surveiller les pratiques et enquêter sur les abus.

- Équipements et Ressources : Investir dans des équipements modernes et améliorer les conditions de travail des policiers.

- Engagement Communautaire : Développer des initiatives de police de proximité et des partenariats avec les communautés locales.

- Réorganisation : Réformer la structure interne pour améliorer l'efficacité et la responsabilité.

4. Évaluation et Ajustements :

- Mettre en place des mécanismes d'évaluation continue pour ajuster les politiques en fonction des résultats et des retours d'expérience.

28- RESSOURCES NATURELLES

Projet Global de Société

2.1. Vision Stratégique

Le projet vise à instaurer une gestion durable des ressources naturelles, en assurant leur conservation tout en favorisant le développement économique équitable. La stratégie se concentre sur quatre axes : la gestion intégrée des ressources en eau, la protection des forêts,



l'exploitation responsable des ressources minérales, et l'amélioration des pratiques agricoles.

2.2. Objectifs

- Conservation et gestion durable des ressources en eau, des forêts, et des sols.
- Développement de capacités locales** pour la gestion et l'exploitation des ressources naturelles.
- Réduction de la déforestation et amélioration de la biodiversité.
- Promotion de l'agriculture durable et résiliente aux changements climatiques.

2.3. Actions et Projets

1. Gestion des Ressources en Eau

- Construction d'infrastructures de captage et de stockage de l'eau.
- Mise en place de systèmes de traitement de l'eau et de gestion des eaux usées.
- Sensibilisation et formation sur la conservation de l'eau.

2. Protection des Forêts

- Création et gestion de zones protégées.
- Programmes de reforestation et de conservation des écosystèmes forestiers.
- Réglementation stricte de l'exploitation forestière illégale.

3. Exploitation Responsable des Ressources Minérales

- Développement de normes environnementales pour l'exploitation minière.
- Promotion de technologies d'extraction durable et de gestion des déchets miniers.
- Mise en place de mécanismes de transparence et de gouvernance dans



l'industrie minière.

4. Amélioration des Pratiques Agricoles

- Introduction de techniques agricoles durables et conservation des sols.
 - Formation des agriculteurs sur les pratiques respectueuses de l'environnement.
- Promotion de cultures résistantes aux changements climatiques.

29- HAÏTI INDÉPENDANTE ET NON ALIGNÉE (DIPLOMATIE)

Projet global de société :

Le projet de société pour une Haïti indépendante et non alignée repose sur une diplomatie active, fondée sur la souveraineté, la justice sociale et la coopération. Haïti doit se doter d'une politique étrangère qui refuse toute forme d'ingérence et qui valorise ses intérêts nationaux en s'inscrivant dans une dynamique de solidarité internationale avec tous les pays.

Ce projet se fonde sur les principes suivants :

- Souveraineté diplomatique et économique : Renégociation des accords internationaux qui nuisent à l'autonomie de décision d'Haïti. Favoriser des partenariats basés sur l'équité et le respect mutuel.
- Diversification des alliances : Renforcer les relations avec des pays non alignés et développer des coopérations stratégiques avec des pays d'Afrique, d'Asie, et d'Amérique latine, ainsi qu'avec des organisations telles que l'Union Africaine et le Mouvement des Non-Alignés.
- Développement endogène : Utiliser la diplomatie pour promouvoir un modèle de développement centré sur les besoins de la population haïtienne, en s'appuyant sur ses ressources naturelles et humaines.
- Renforcement des institutions internationales régionales : Consolider la place d'Haïti au sein des organisations régionales, en particulier la CARICOM, et jouer un rôle de leader dans les initiatives pour la paix, la



sécurité, et le développement durable dans la région.

- Promotion de la culture et de l'identité haïtienne : Utiliser la diplomatie culturelle pour valoriser l'identité haïtienne sur la scène internationale et renforcer les liens avec la diaspora.

30- HAÏTIENS VIVANTS A L'ETRANGER

Projet global de Société

Pour l'aube de 2045-50, le projet de société vise à transformer les Haïtiens vivants à l'étranger en une force motrice pour le développement durable d'Haïti. Ce projet social de gauche reposera sur une vision d'inclusion, de justice sociale et de développement économique participatif. Il sera axé sur trois piliers principaux :

1. Engagement économique et investissement productif Canaliser les envois de fonds vers des projets durables et productifs.
2. Renforcement des capacités humaines et transfert de compétences : Exploiter les compétences des Haïtiens vivants à l'étranger pour former et éduquer la population locale.
3. Participation politique et intégration sociale : Assurer la représentation et la participation active des Haïtiens vivants à l'étranger dans le processus politique haïtien.

31- AGRICULTURE ÉCOLOGIQUE



Projet Global de Société

Vision:

Créer une agriculture résiliente, durable, et capable de nourrir l'ensemble de la population haïtienne tout en améliorant les conditions de vie des agriculteurs. Ce projet vise à transformer l'agriculture haïtienne en un moteur de développement économique inclusif et écologique.

Axes Stratégiques:

- **Souveraineté Alimentaire:** Réduire la dépendance aux importations alimentaires en augmentant la production locale, en particulier de cultures vivrières.
- **Agriculture Durable:** Promouvoir des pratiques agricoles écologiques (agroforesterie, permaculture, etc.) pour restaurer les sols, améliorer la biodiversité, et lutter contre le changement climatique.
- **Modernisation des infrastructures:** Investir dans les infrastructures rurales, y compris les systèmes d'irrigation, les routes rurales, et les centres de stockage et de transformation des produits agricoles.
- **Renforcement des capacités et formation:** Développer des programmes de formation pour les agriculteurs sur les techniques agricoles modernes, la gestion d'entreprise agricole, et l'adaptation au changement climatique.
- **Accès au Crédit et Soutien Financier:** Créer des fonds de crédit pour les agriculteurs et encourager la microfinance rurale pour financer les investissements nécessaires.
- **Développement de Coopératives:** Encourager la formation de coopératives agricoles pour faciliter l'accès aux marchés, mutualiser les ressources, et améliorer le pouvoir de négociation des petits producteurs.
- **Inclusion des Femmes et des Jeunes:** Promouvoir la participation des femmes et des jeunes dans l'agriculture par des initiatives spécifiques pour leur accès à la terre, au crédit, et aux formations.
- **Diversification Agricole:** Encourager la diversification des cultures pour réduire les risques associés à la monoculture et augmenter la résilience des systèmes agricoles.



- Énergie Renouvelable: Intégrer les énergies renouvelables (solaire, éolienne) pour alimenter les fermes et réduire la dépendance aux énergies fossiles.

32- JUSTICE AU NOM DU PEUPLE EN HAÏTI

Projet Global Société

A. Objectifs :

1. Modernisation et Réhabilitation des Infrastructures :
 - Construction et réhabilitation des tribunaux et des espaces judiciaires.
 - Introduction de technologies modernes pour la gestion des dossiers et des procédures judiciaires.
2. Renforcement de l'Indépendance Judiciaire :
 - Création d'une commission indépendante pour surveiller l'impartialité des juges et des institutions judiciaires.
 - Réformes législatives pour garantir l'indépendance des juges et des avocats.
3. Accès et Égalité devant la Loi :
 - Mise en place de tribunaux mobiles pour les régions rurales.
 - Création d'un système de services juridiques gratuits pour les personnes à faibles revenus.
4. Formation et Développement Professionnel :
 - Création d'instituts de formation continue pour les professionnels du droit.
 - Programmes de sensibilisation sur les droits humains et les libertés publiques.
5. Gestion et Ressources :



- Révision du budget alloué à la justice pour inclure les besoins de modernisation et d'expansion.
- Mise en place de mécanismes de transparence et de reddition de comptes pour les fonds alloués à la justice.

B. Projet Détail :

1. Phase 1 : Diagnostic et Planification (2024-2026)

- Réalisation d'un audit complet des infrastructures et systèmes judiciaires existants.
- Élaboration d'un plan détaillé de modernisation et de réhabilitation.

2. Phase 2 : Mise en Œuvre des Réformes (2027-2035)

- Construction et réhabilitation des infrastructures.
- Introduction des nouvelles technologies et systèmes de gestion.
- Mise en place des tribunaux mobiles et services juridiques gratuits.

3. Phase 3 : Consolidation et Évaluation (2036-2045)

- Évaluation de l'efficacité des réformes mises en place.
- Ajustements nécessaires et extension des services.

4. Phase 4 : Suivi et Développement Continu (2046-2050)

- Suivi continu des performances du système judiciaire.
- Développement de nouvelles initiatives pour améliorer l'accès à la justice et les droits

33- JUSTICE EN HAÏTI



2. Projet Global de Société

Pour remédier aux défis susmentionnés, un projet global pour une justice équitable et efficace en Haïti à l'horizon 2045-2050 pourrait inclure les initiatives suivantes :

Renforcement Institutionnel et Réforme Judiciaire :

- Créer une commission indépendante pour superviser la réforme judiciaire, avec la participation de la société civile et des experts internationaux.
- Réformer les procédures de nomination des juges et des procureurs pour garantir leur indépendance et leur intégrité.

Lutte Contre la Corruption :

- Mettre en place des mécanismes robustes de lutte contre la corruption, y compris une agence anti-corruption indépendante avec des pouvoirs étendus.
- Instaurer des programmes de protection des lanceurs d'alerte.

Accès Équitable à la Justice :

- Développer des cliniques juridiques gratuites et des programmes d'aide juridique pour les populations défavorisées.
- Utiliser la technologie pour faciliter l'accès à la justice, notamment par le biais de tribunaux virtuels.

Modernisation des Infrastructures :

- Investir dans la rénovation et la construction de tribunaux modernes et bien équipés.
- Améliorer les conditions de travail et les salaires des personnels judiciaires pour attirer et retenir les talents.

Formation et Développement Professionnel :

- Instaurer des programmes de formation continue pour les juges, les procureurs et les avocats sur les droits humains et les bonnes pratiques



judiciaires.

- Promouvoir des échanges internationaux pour partager les meilleures pratiques.

Respect des Droits Humains :

- Mettre en œuvre des réformes pénitentiaires pour améliorer les conditions de détention et réduire la surpopulation carcérale.
- Établir des mécanismes de surveillance indépendants pour prévenir les abus dans le système pénal.

34- MOBILITÉ DURABLE ET ACCESSIBLE

Projet Global de Société:

Vision:

Le projet vise à transformer Haïti en un modèle de mobilité durable et accessible pour tous d'ici 2045-2050. Ce projet s'inscrit dans une vision de développement écologique, équitable et inclusif, où la mobilité devient un droit pour chaque citoyen, peu importe sa situation géographique ou socio-économique.

Objectifs:

- Amélioration des infrastructures: Réhabiliter et développer un réseau routier résilient et durable, reliant les zones rurales aux centres urbains.
- Réforme du transport public: Créer un système de transport public accessible, fiable et écologique dans les zones urbaines et rurales.
- Réduction des émissions de carbone: Promouvoir l'adoption de véhicules électriques et hybrides, ainsi que la création d'infrastructures pour soutenir cette transition.
- Accessibilité universelle: Assurer que tous les Haïtiens, y compris les personnes handicapées, les personnes âgées, et les ménages à faible revenu, aient accès à des options de transport abordables et sûres.



- Promotion des mobilités douces: Encourager les modes de transport alternatifs comme la marche, le vélo, et les véhicules électriques légers, à travers des infrastructures dédiées.

35- RÉPUBLIQUE LAÏQUE

Projet Global de Société

Objectif :

L'objectif est de construire une république véritablement laïque, où l'État garantit la neutralité religieuse dans toutes ses institutions, tout en respectant la diversité des croyances religieuses de la population.

Stratégies :

- Réforme constitutionnelle : Révision de la Constitution pour inscrire explicitement la laïcité de l'État haïtien, avec une stricte séparation entre religion et politique.
- Révision des institutions : Mise en place d'institutions publiques entièrement laïques, exemptes de toute influence religieuse dans leur fonctionnement. Cela inclut la révision des systèmes éducatif, judiciaire, et de santé pour garantir la neutralité religieuse.
- Reconnaissance et respect de la diversité religieuse : Promotion du respect de toutes les croyances religieuses et lutte contre la discrimination religieuse, avec un accent particulier sur la reconnaissance du vaudou comme composante culturelle et religieuse fondamentale.
- Éducation à la laïcité : Introduction de l'éducation à la laïcité dans les écoles, pour inculquer aux jeunes générations les principes de neutralité de l'État vis-à-vis de la religion.
- Dialogue interreligieux : Encouragement au dialogue interreligieux pour favoriser une compréhension mutuelle et réduire les tensions religieuses.



36- UNE DÉFENSE AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE (ARMÉE)

Projet global de société

Vision pour 2045-2050 :

La défense nationale haïtienne sera repensée comme une force au service de la souveraineté populaire, du développement national, et de la protection des droits des citoyens. L'armée ne sera plus une institution de répression, mais une force de protection, de prévention des catastrophes, et d'aide au développement.

Objectifs principaux :

- Défendre la souveraineté nationale : Assurer la protection des frontières et prévenir toute ingérence étrangère.
- Stabilisation interne : Soutenir la PNH dans la lutte contre le crime organisé et les menaces à l'ordre public.
- Réponse aux catastrophes naturelles : Créer une force spécialisée pour intervenir rapidement en cas de catastrophes naturelles, offrant une aide humanitaire immédiate et coordonnée.
- Formation et éducation : Promouvoir l'éducation civique et militaire, avec un accent sur les droits humains et le développement personnel, pour former une armée respectueuse des citoyens et des lois.

Stratégie de mise en œuvre :

- Création progressive : Le processus de création d'une force armée se fera par étapes, en commençant par des unités spécialisées dans la gestion des crises et des catastrophes naturelles, puis en élargissant progressivement les compétences à la défense nationale.
- Partenariats internationaux : Travailler avec des partenaires internationaux pour former et équiper les forces armées, tout en veillant à maintenir un contrôle national sur la stratégie de défense.



- Contrôle civil : Assurer un contrôle civil strict de l'armée pour prévenir les abus de pouvoir et garantir la transparence.

TONEL-LA CORP PROPERTY